



SELARL « OFFICE NOTARIAL DE BANDOL »

« DELUCA et DELUCA-FERRAND »

Notaires associés

70 Rue Jean Mermoz-83150 BANDOL

04 94 29 46 72 - etude.deluca@notaires.fr - <https://deluca-ferrand-bandol.notaires.fr>

Documents à fournir au notaire pour la rédaction d'un compromis de VENTE

APPARTEMENT

Concernant LE(S) VENDEUR(S)

- Questionnaire d'état-civil (que vous trouverez sur notre site)
- Questionnaire relatif au bien vendu (que vous trouverez sur notre site)

Concernant LE(S) BIEN(S)

- Titre(s) de propriété (archives si l'acte a été reçu à l'étude : acte du/...../.....)
- Dernier avis d'imposition de la Taxe Foncière
- Etat descriptif de division-Règlement de copropriété et modificatifs éventuels
- Dernier appel de fonds du syndic
- Carnet d'entretien de l'immeuble
- Les procès verbaux des trois dernières assemblées générales

Si le bien est actuellement ou antérieurement loué

- Une copie du bail
- Une copie du congé pour vendre ou lettre de résiliation du bail

Divers diagnostics

- Diagnostic Termites
- Diagnostic Amiante (si immeuble construit avant 1997)
- Etat des risques et pollutions
- Diagnostic électricité (si installation de + de 15 ans)
- Diagnostic gaz (si installation de + de 15 ans)
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic de superficie CARREZ
- Diagnostic plomb (si construit avant 1949)

Le diagnostiqueur saura lesquels produire.